



Les droits de la **personne** en perspective

Rapport préliminaire 2024



Musée canadien pour
**les droits de
la personne**

Table des matières

3	Message de la directrice générale
4	Notre Programme national de recherche
5	Méthodologie
6	Résultats
6	Optimisme et pessimisme
8	Communauté et individus
10	Expérience personnelle et action
12	Confiance institutionnelle et droits de la personne
14	Enquêtes futures

Message de la directrice générale

Que sont les droits de la personne? Voilà la question que les membres du public découvrent en entrant dans les galeries du Musée canadien pour les droits de la personne.

Depuis 2014, plus d'un million de gens ont été invités à réfléchir à cette question. Lors de visites au Musée à Winnipeg, en ligne sur droitsdelapersonne.ca, dans le cadre de programmes éducatifs et publics sur place et en ligne, et en visitant des expositions itinérantes partout au pays, on nous appelle à réfléchir à ce que représentent les droits de la personne pour nous, en tant qu'individus et en tant que membres d'une communauté.

Notre mandat est d'explorer les droits de la personne au Canada et ailleurs, d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. Nous faisons ceci en proposant des expériences transformatrices, en faisant connaître des histoires qui inspirent l'action et en mettant en œuvre des pratiques des droits de la personne. Nous devons aller à la rencontre des gens du pays là où ils en sont en matière de droits de la personne et choisir le contenu qui fera le mieux progresser notre vision d'un monde où tout le monde valorise les droits de la personne et se fait le devoir de promouvoir le respect et la dignité de chaque personne. Pour promouvoir une meilleure compréhension des droits de la personne au Canada,



il est essentiel que nous comprenions ce que la population canadienne sait, ce qu'elle valorise et ce qu'elle pense des droits de la personne.

« Pour promouvoir une meilleure compréhension des droits de la personne au Canada, il est essentiel que nous comprenions ce que la population canadienne sait, ce qu'elle valorise et ce qu'elle pense des droits de la personne. »

Les perspectives décrites dans ce rapport joueront un rôle important dans les choix d'histoires et d'approches narratives que nous ferons dans les années à venir. Elles offrent un point de vue national intéressant à explorer parallèlement aux expériences des personnes qui visitent le Musée et aux points de vue de notre équipe. Nous avons choisi de diffuser ces résultats plus largement – avec des partenaires et des collègues des secteurs des droits de la personne, de l'éducation et des musées – afin que ces idées puissent également contribuer au travail d'autres personnes.

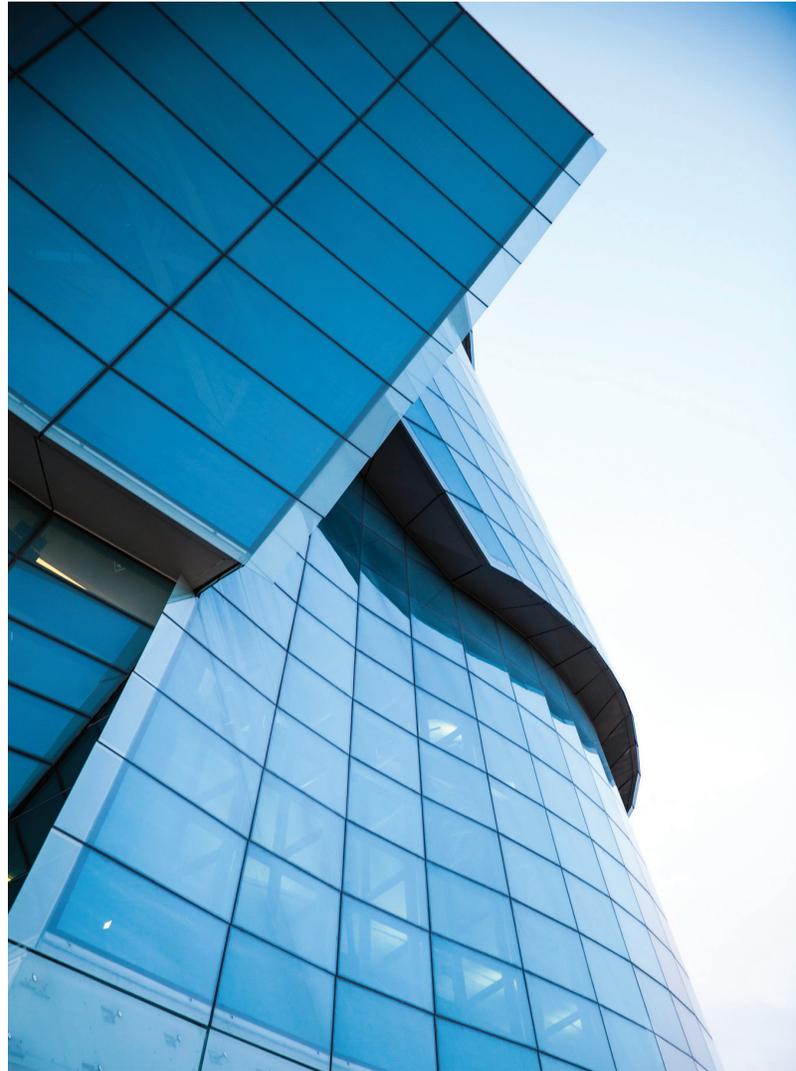
Les perspectives que nous avons recueillies cette année donnent de nombreuses raisons d'être optimistes, mais elles suscitent aussi beaucoup de curiosité, d'inquiétude et de réflexion. Nous sommes impatients de savoir ce que vous en pensez et de poursuivre ensemble la recherche et la compréhension dans les mois à venir.

– **Isha Khan**
Directrice générale

Notre Programme national de recherche

Le Musée canadien pour les droits de la personne a l'intention de recueillir et de mesurer, sur une base périodique, les perceptions et les priorités nationales en matière de droits de la personne, y compris :

- ce que les droits de la personne signifient pour différentes personnes au Canada;
- ce que les gens considèrent comme les questions les plus urgentes en matière de droits de la personne aujourd'hui – à la fois au Canada et dans le monde;
- comment les gens choisissent d'en savoir plus sur les droits de la personne;
- quelles sont les sources d'information que les gens jugent dignes de confiance;
- comment les gens agissent en tant que défenseur-e-s, c'est-à-dire des personnes qui reconnaissent l'injustice et passent à l'action pour créer un changement dans leur communauté



Méthodologie

Le Musée a commandé le *Sondage national sur les connaissances et les valeurs en matière de droits de la personne* à Probe Research Inc. en 2023 et 2024. Ce rapport préliminaire aborde certains des principaux résultats de l'analyse comparative entre les enquêtes de 2023 et 2024.

Les sondages ont été réalisés à l'automne 2023 puis à l'automne 2024 par Probe Research et ont été remplis en ligne (ou par téléphone sur demande). Le nombre total de personnes interrogées a constitué un échantillon national représentatif de 2 500 personnes au Canada. Le sondage a été conçu par Probe Research, en étroite collaboration avec le personnel du Musée, et était disponible en anglais et en français.

L'échantillon du sondage provenait de Prodege, un fournisseur national d'échantillons. Une pondération statistique mineure pour l'âge et le genre a été appliquée pour s'assurer que le sondage représentait la véritable composition démographique et régionale du pays, conformément au Recensement de la population de 2021. De plus, des quotas garantissant un échantillon fiable des groupes d'équité ont été appliqués de la même manière. Probe Research a utilisé le logiciel statistique SPSS pour effectuer toutes les analyses de données.

Le panel en ligne n'étant pas un échantillon aléatoire, aucune marge d'erreur ne peut être attribuée. Toutefois, un échantillon probabiliste de 2 500 personnes comporte normalement une marge d'erreur de +/-2,0 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Le cas échéant, les résultats du sondage de 2023 ont été inclus et comparés à ceux du sondage de 2024 pour permettre de suivre l'évolution des opinions au fil du temps. L'analyse interprétative de ce rapport a été réalisée par le personnel du Musée.

Les données recueillies à partir de ces sondages, ainsi que d'autres sources de recherche et d'information, seront utilisées pour améliorer les perspectives et les approches du travail du Musée dans le cadre de notre engagement à améliorer la compréhension et le respect des droits de la personne par le public de manière continue, aujourd'hui et à l'avenir.

Résultats

Optimisme et pessimisme



Les personnes interrogées sont généralement optimistes quant à l'orientation de la protection des droits de la personne au Canada, mais le sont beaucoup moins en ce qui concerne les droits de la personne à l'échelle mondiale.

En 2023 comme en 2024, les gens estiment que les droits au Canada sont plus forts dans plusieurs domaines qu'ils ne l'étaient il y a dix ans, la plus grande proportion percevant des améliorations en ce qui concerne les droits des Autochtones et l'équité des genres. Dans les deux années, 50 % des répondant-e-s estiment que les droits des personnes réfugiées et des gens qui demandent l'asile ont été renforcés au cours de la dernière décennie.

En 2024, alors que deux tiers des personnes interrogées étaient optimistes quant aux droits de la personne au Canada, seulement un tiers d'entre elles l'étaient quant aux droits de la personne à l'échelle mondiale.

Évolution des droits de la personne

D'après ce que vous savez, la protection des droits suivants au Canada est-elle généralement plus forte ou plus faible aujourd'hui qu'il y a dix ans?

● 2023 ● 2024 % plus forte

Les droits des Autochtones



L'égalité des genres



Les droits des personnes réfugiées ou qui demandent l'asile



L'égalité d'accès et de chances pour les personnes en situation de handicap



Le droit de vote



Le droit de ne pas être victime de racisme



Les droits reproductifs – la capacité de décider



Le droit à un environnement sain (air, eau, etc.)



La liberté de religion – pratiquer sa foi ouvertement sans restrictions



La liberté d'expression



Le droit à un procès équitable



Le droit à des soins de santé sûrs et adéquats



Le droit à un logement sûr et abordable



Dans les deux années, le droit à des soins de santé sûrs et adéquats, ainsi que le droit à un logement sûr et abordable, ont été perçus comme s'étant affaiblis au cours de la dernière décennie. C'est dans le domaine du logement que ce phénomène est le plus marqué, près de 60 % des personnes interrogées estimant qu'il s'est affaibli. Environ 37 % des répondant-e-s des deux années ont estimé que l'accès à des soins de santé sûrs et adéquats avait diminué.

En 2024, alors que deux tiers des personnes interrogées étaient optimistes quant aux droits de la personne au Canada, seulement un tiers d'entre elles l'étaient quant aux droits de la personne à l'échelle mondiale. En 2023 comme en 2024, par exemple, les préoccupations liées à la guerre et à la violence, suivies de près par les préoccupations liées au sexisme et aux droits des femmes, sont arrivées en tête des préoccupations en matière de droits de la personne. Il est intéressant de noter que ce qui est considéré comme l'un des plus grands problèmes à l'échelle mondiale – le sexisme et les droits des femmes – est perçu par le deuxième plus grand nombre de personnes interrogées comme s'étant amélioré au Canada.

En outre, 40 % des répondant-e-s sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « les violations des droits de la personne se produisent principalement dans d'autres pays ». Parmi les personnes racisées et nouvellement arrivées ayant répondu au sondage, 50 % de chaque groupe sont d'accord avec cette affirmation. Cela suggère

Avis sur le bilan du Canada concernant les droits de la personne

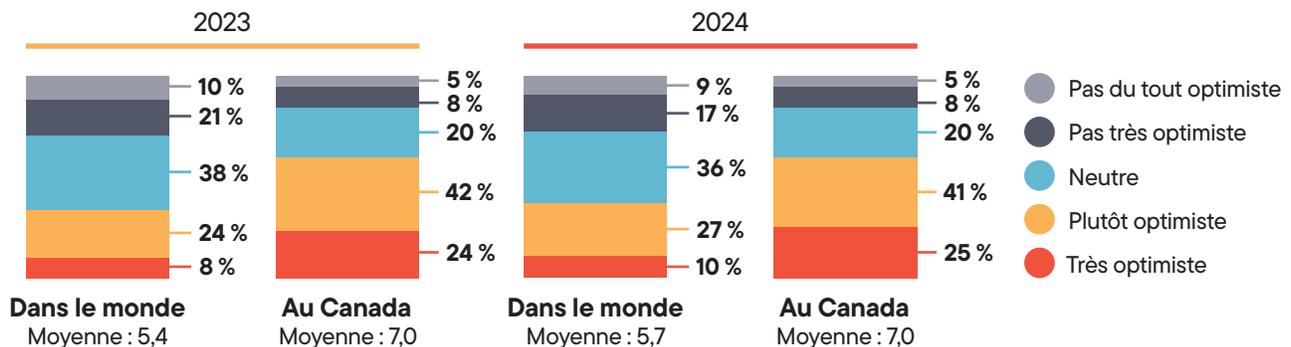
Êtes-vous d'accord ou non avec les affirmations suivantes?



que l'expérience de vie a un impact sur la façon dont les violations des droits de la personne sont comprises.

Optimisme quant à l'avenir des droits de la personne

Sur une échelle de 1 à 10, quel est votre degré d'espoir quant à l'avenir des droits de la personne?



Résultats

Communauté et individus

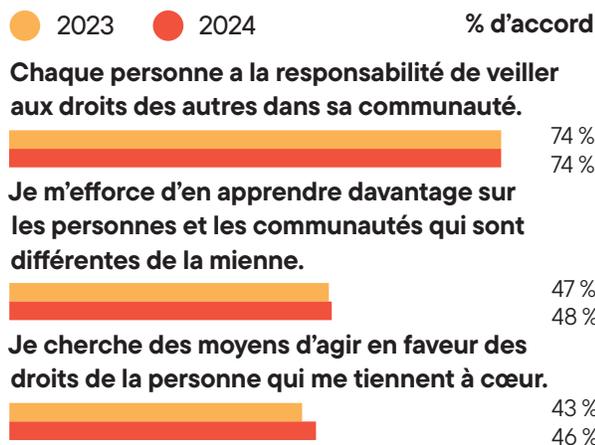
La censure, les inégalités, le racisme et l'antisémitisme étaient les principales préoccupations au Canada. Les questions relatives au logement et à l'économie ont également été soulevées.

Bien que le manque d'accès à un logement abordable ait été cité comme l'une des questions les plus importantes relatives aux droits de la personne au Canada par seulement 11 % des personnes sondées en 2024 (contre 8 % il y a tout juste un an), près de 60 % des répondant-e-s des deux années ont indiqué que le droit au logement s'était affaibli au cours de la dernière décennie.

À la question de savoir si elles seraient prêtes à payer plus d'impôts pour garantir à tout le monde un logement sûr et abordable, 37 % des personnes interrogées en 2024 ont répondu qu'elles l'étaient, tandis que 34 % n'étaient pas d'accord avec cette notion. Cela représente une augmentation de 3 % en 2024 en faveur d'une volonté de payer plus pour remédier à la crise du logement. Les répondant-e-s les plus jeunes, dans la tranche d'âge de 18 à 34 ans, étaient plus susceptibles d'être d'accord que leurs homologues plus âgés, tout comme les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQIA+.

Attitudes personnelles à l'égard des droits de la personne

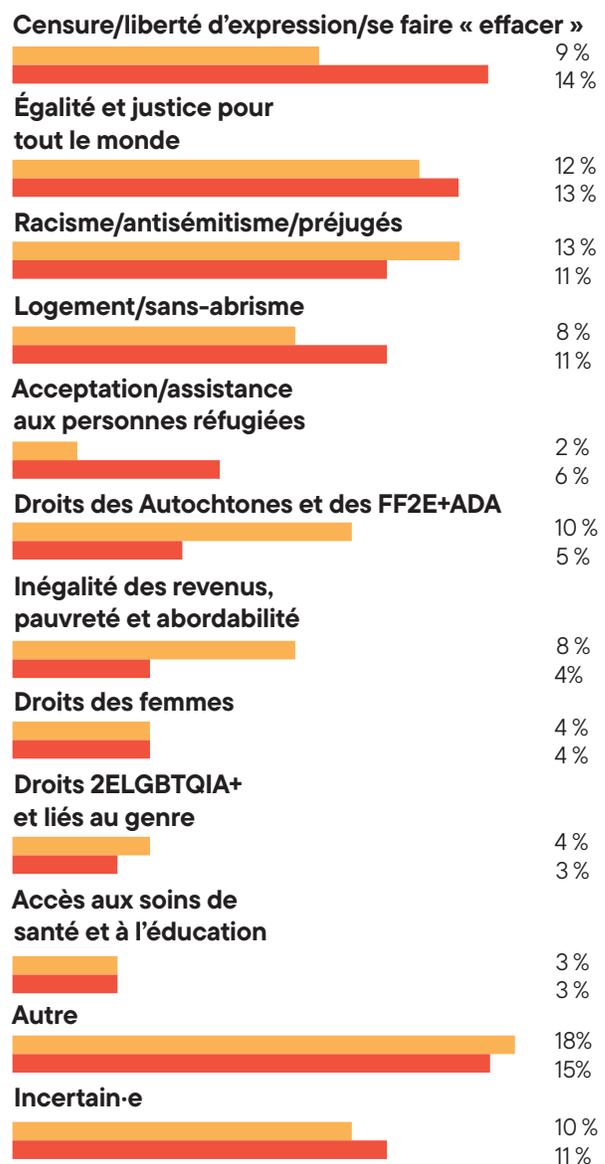
Êtes-vous d'accord ou non avec les affirmations suivantes?



Question des droits de la personne la plus importante au Canada

Quelle est, à votre avis, la question la plus importante en matière de droits de la personne au Canada à l'heure actuelle?

● 2023 ● 2024



Bien que les droits liés au handicap et à l'accessibilité ne figurent pas parmi les questions prioritaires mentionnées, 70 % des personnes sondées ont indiqué qu'elles étaient largement favorables à ce que toutes les entreprises soient accessibles à tout le monde, quel qu'en soit le coût. En outre, elles estiment qu'il faudrait accorder plus d'attention aux droits des personnes handicapées.

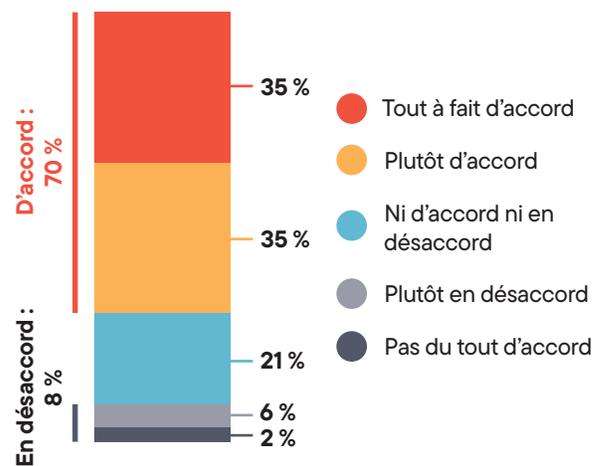
Les répondant-e-s ont un avis très différent sur les personnes nouvellement arrivées au Canada. En fait, en 2024, 41 % des gens ont déclaré que l'on accordait trop d'attention aux droits des personnes nouvellement arrivées. Par ailleurs, entre 2023 et 2024, il y a eu une augmentation significative du nombre de répondant-e-s – une majorité de 56 % en 2024 – qui indiquent que les personnes réfugiées et celles qui demandent l'asile reçoivent trop d'avantages, et une diminution significative du nombre de répondant-e-s – de 52 % en 2023 à 44 % – qui croient que les personnes immigrantes améliorent le pays. Parmi les réponses reçues dans les questions ouvertes, on note une augmentation notable entre 2023 et 2024 des sentiments qui établissent une corrélation entre l'immigration et les tensions économiques au Canada. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les racines de cette tendance.

Dans l'ensemble, il semble y avoir un intérêt croissant pour la reconnaissance et la résolution des questions relatives aux droits de la personne, ainsi qu'un fort sentiment, chez trois personnes sur quatre, que la responsabilité de veiller aux droits des autres dans sa communauté est un devoir

collectif. Cependant, on s'attend à ce que l'équilibre de ce que les gens considèrent comme nécessitant l'attention la plus urgente change au fil du temps en raison de facteurs politiques, sociaux et économiques. Les recherches futures nous aideront à comprendre cette dynamique complexe.

Points de vue sur les droits des personnes en situation de handicap (2024)

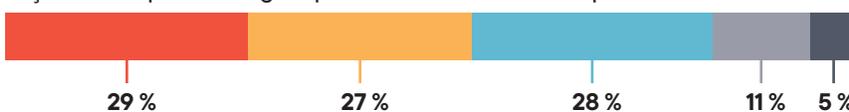
Êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante : Toutes les entreprises devraient être accessibles aux personnes handicapées, quel qu'en soit le coût.



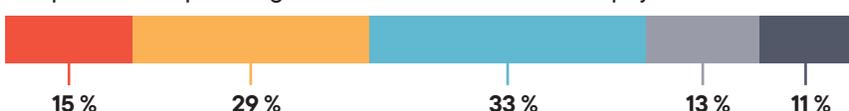
Points de vue sur les droits des personnes nouvellement arrivées (2024)

Êtes-vous d'accord ou non avec les affirmations suivantes?

Les personnes qui demandent l'asile ou le statut de réfugié au Canada reçoivent trop d'avantages qui seraient mieux utilisés pour les Canadien-ne-s.



Les personnes qui immigrent au Canada améliorent le pays.



Résultats

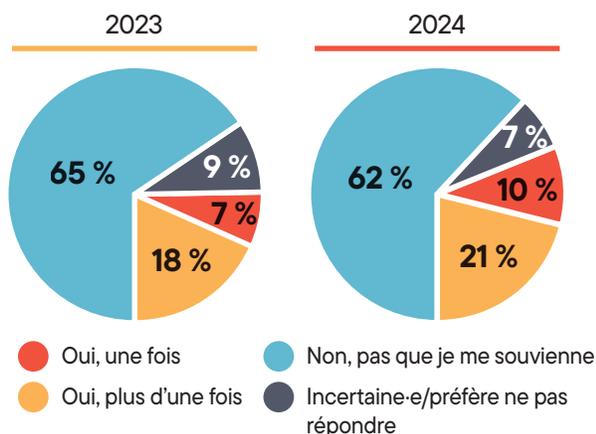
Expérience personnelle et action

Le nombre de personnes ayant signalé avoir subi des violations des droits de la personne a augmenté entre 2023 et 2024. De même, le nombre de personnes prêtes à agir pour défendre les droits de la personne a également augmenté de manière considérable.

Entre 2023 et 2024, il y a eu une augmentation significative (de 25 % à 31 %) de la proportion de personnes interrogées qui se sont déclarées victimes d'au moins une violation des droits de la personne. Les chiffres étaient particulièrement élevés chez les personnes autochtones (56 %) et les 2ELGBTQIA+ (52 %) en 2024. Cette augmentation peut indiquer une hausse réelle des incidents ou être liée à une plus grande capacité à reconnaître les violations des droits de la personne.

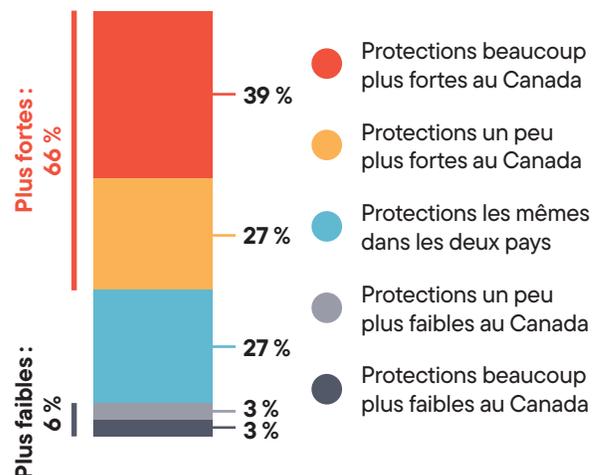
Expérience personnelle de violations des droits de la personne au Canada

Avez-vous personnellement déjà subi une violation des droits de la personne au Canada où vos droits ont été bafoués ou restreints?



Le Canada en comparaison, du point de vue des personnes nouvellement arrivées (2024)

La question suivante a été posée aux personnes ayant indiqué qu'elles n'étaient pas nées au Canada : « D'après ce que vous savez, les droits de la personne sont-ils mieux ou moins bien protégés au Canada que dans votre pays d'origine? »

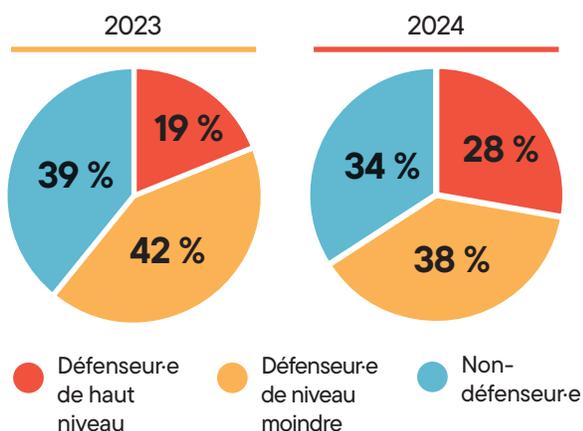


L'expérience directe d'une violation des droits de la personne augmente la probabilité d'être un-e défenseur-e, soit une personne qui reconnaît une injustice et passe à l'action, en fonction de ses compétences et de ses moyens, pour attirer l'attention sur ces injustices et y remédier.

Les réponses au sondage ont été classées dans les catégories « défenseur-e de haut niveau », « défenseur-e de niveau moindre » et « non-défenseur-e » en attribuant des valeurs à plusieurs réponses du sondage, telles que la capacité à repérer les injustices, le fait de savoir ce qu'il faut faire en cas d'injustice et l'éventail d'actions que la personne entreprend régulièrement.

En 2023, seule une personne sur cinq a été classée parmi les défenseur-e-s de haut niveau, tandis que 42 % des personnes sondées ont été classées parmi les défenseur-e-s de niveau moindre et que près de 40 % ont été classées parmi les non-défenseur-e-s. En comparaison, en 2024, près d'un tiers des personnes interrogées se classait parmi les défenseur-e-s de haut niveau, un peu plus d'un tiers comme non-défenseur-e-s et moins de 40 % comme défenseur-e-s de niveau moindre, ce qui indique une tendance à la hausse de la capacité à reconnaître et à réagir aux injustices et aux violations des droits de la personne au cours de l'année écoulée.

Indice relatif aux défenseur-e-s



Des facteurs tels que l'âge, l'orientation sexuelle et la race/l'ethnicité ont également influencé les niveaux de connaissance des droits de la personne, les moyens d'action et les mesures prises par les répondant-e-s. Les personnes âgées de 18 à 34 ans, les 2ELGBTQIA+ et/ou les personnes racisées sont plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des défenseur-e-s de haut niveau, tandis que les personnes âgées de 55 ans ou plus, celles dont les revenus et le niveau d'éducation sont plus faibles et celles qui n'ont pas subi de violations des droits de la personne sont plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des non-défenseur-e-s.

En ce qui concerne les actions concrètes entreprises, en 2023 comme en 2024, les personnes sondées ont eu tendance à se confier à un membre de leur famille ou de leur communauté plus souvent qu'à s'adresser, par exemple, à un organisme officiel de dénonciation tel qu'une commission ou un tribunal des droits de la personne. Il est à noter qu'au cours des deux années, environ un cinquième des personnes interrogées ayant subi une violation des droits de la personne n'ont pris aucune mesure.

Dans l'ensemble, davantage de personnes cherchent des moyens d'agir en faveur des droits de la personne : 46 % en 2024 (contre 43 % en 2023). La mesure la plus courante est d'en parler avec des ami-e-s ou des membres de sa famille. Lorsqu'ils sont témoins de racisme ou de discrimination, 39 % des gens disent avoir dénoncé une situation au cours de l'année écoulée, les jeunes adultes étant presque deux fois plus susceptibles de le faire que les adultes plus âgés. Près de 30 % ont modifié quelque chose dans leur vie quotidienne, tandis que 26 % ont fait un don à une cause et 16 % ont participé à une manifestation ou à un rassemblement.

Mesures prises en réaction aux violations

Si vous avez fait quelque chose, qu'avez-vous fait?

● 2023 ● 2024

J'ai parlé à des ami-e-s, à ma famille, à des leaders communautaires ou à des Aîné-e-s.



J'ai essayé d'aborder le problème/ de le résoudre moi-même.



Je l'ai signalé à mon employeur/au service des ressources humaines.



Je l'ai signalé à la police locale/j'ai cherché une solution dans le cadre du système judiciaire/des tribunaux.



J'ai contacté une personne politique (membre du parlement fédéral, membre de la législature provinciale, etc.).



J'ai porté plainte auprès d'une commission des droits de la personne.



J'ai contacté les médias.



J'ai contacté une organisation communautaire (p. ex. un centre pour personnes immigrées, une agence 2ELGBTQIA+, etc.).



Je n'ai rien fait.



Incertaine-e/préfère ne pas répondre



Résultats

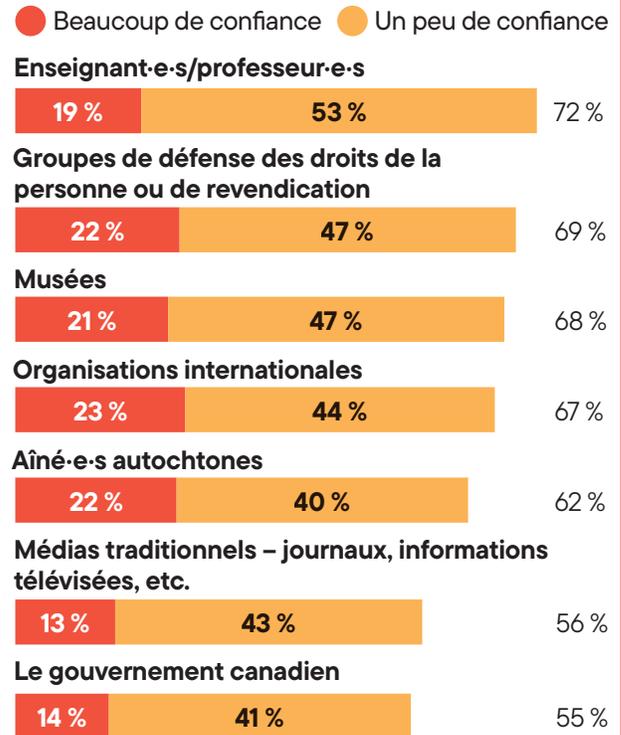
Confiance institutionnelle et droits de la personne

La confiance semble s'éroder pour la plupart des sources d'information sur les droits de la personne, même si elle reste très élevée pour certaines d'entre elles.

En 2023 comme en 2024, les personnes interrogées ont choisi les enseignant-e-s et les professeur-e-s comme sources d'information les plus dignes de confiance sur les questions relatives aux droits de la personne, suivis par les organisations de défense des droits de la personne et de revendication, puis par les musées. Les musées ont été classés comme la troisième source la plus fiable en 2024 (alors qu'ils occupaient la sixième place en 2023), mais uniquement parce que d'autres sources ont perdu des degrés de confiance parmi les personnes interrogées, et non parce que les musées ont enregistré un gain significatif. Par ailleurs, 34 % des gens ont déclaré ne pas se sentir libres d'exprimer leur opinion sur des questions relatives aux droits de la personne auprès du personnel des établissements d'enseignement comme les musées.

Sources d'information les plus fiables (2024)

Dans quelle mesure faites-vous confiance aux sources suivantes pour obtenir de l'information sur une question liées aux droits de la personne?



Les sources d'information les moins fiables étaient respectivement les chefs religieux, les entreprises et les plateformes de médias sociaux, avec nettement moins de la moitié des répondant-e-s considérant ces trois sources d'information comme dignes de confiance.



Les sources d'information les moins fiables étaient respectivement les chefs religieux, les entreprises et les plateformes de médias sociaux, avec nettement moins de la moitié des répondant-e-s considérant ces trois sources d'information comme dignes de confiance. En particulier, les entreprises et les médias sociaux inspirent tous deux moins confiance aux personnes sondées en 2024 qu'en 2023. Les médias traditionnels enregistrent également une baisse de confiance.

La confiance dans les médias sociaux est nettement plus grande chez les 18 à 34 ans, les personnes nouvellement arrivées et les personnes racisées. Alors que les médias sociaux ont reçu le score de confiance le plus bas parmi toutes les options, avec seulement 30 % de l'ensemble des répondant-e-s considérant les plateformes de médias sociaux comme dignes de confiance, 43 % des personnes âgées de 18 à 34 ans font confiance aux médias sociaux comme source d'information sur les droits de la personne, de même que 44 % des personnes nouvellement arrivées au Canada depuis moins de 20 ans, et 40 % des personnes racisées. Cette tendance mérite d'être observée et analysée plus en détail.

Sources d'information les moins fiables (2024)

Dans quelle mesure faites-vous confiance aux sources suivantes pour obtenir de l'information sur une question liées aux droits de la personne?

● Beaucoup de confiance ● Un peu de confiance

Chefs religieux/spirituels

12 % 32 % 44 %

Entreprises

5 % 35 % 40 %

Médias sociaux

5 % 25 % 30 %

Enquêtes futures

Les sondages de 2023 et 2024 ont fourni des renseignements précieux pour comprendre comment les gens au Canada établissent les priorités en matière de droits de la personne, quelles mesures ils prennent – et ne prennent pas – pour lutter contre les violations de ces droits, et où ils estiment qu’il y a des déséquilibres dans l’importance accordée aux divers enjeux, dans les mesures prises et dans le discours national.

Ce rapport préliminaire est l’occasion de discuter et de réfléchir avec notre équipe, avec des organisations de défense des droits de la personne et des organismes communautaires, ainsi qu’avec des chercheur-e-s et des universitaires, sur les recherches et les expériences contrastées et corroborées qui peuvent aider à étoffer les résultats du sondage et à broser un tableau plus large des connaissances et des valeurs en matière de droits de la personne au Canada.

Grâce à ces recherches et aux perspectives que nous recueillerons en faisant part des résultats à d’autres, nous souhaitons renforcer nos pratiques muséales et narratives – en utilisant les données pour nous aider à choisir des histoires qui inspirent l’action et des approches narratives qui nous permettront de proposer des expériences transformatrices. D’autres recherches quantitatives et qualitatives pourront être entreprises ou commandées afin d’approfondir notre compréhension.

Sur la base de ce rapport préliminaire, nous réfléchissons à plusieurs questions :

- Comment et pourquoi les gens donnent-ils la priorité à certains droits de la personne plutôt qu’à d’autres?
- Comment les personnes au Canada considèrent-elles les questions de logement, d’accessibilité et d’économie comme des questions de droits de la personne? Que perçoivent-elles comme des droits dans ces contextes?
- Dans quelle mesure les gens au Canada comprennent-ils les relations entre l’économie, l’immigration, le logement et la qualité de vie? Les points de vue sur ces questions intègrent-ils les nuances et la complexité de ces systèmes?
- Quels sont les facteurs qui motivent ou dissuadent les gens de devenir des défenseur-e-s des droits de la personne?



- Si nous savons qui est le plus susceptible d’être un ou une défenseur-e de haut niveau et que nous savons que les personnes au Canada font le plus confiance à leurs ami-e-s et à leur famille, comment pourrions-nous nous associer à ces défenseur-e-s pour élargir notre portée dans leurs réseaux sociaux?
- Quelle présence le Musée et les organismes de défense des droits de la personne devraient-ils assumer dans les environnements où la confiance est faible, comme les médias sociaux? Quel est notre rôle dans ces espaces?
- Quelles sont les questions que nous ne posons pas et que nous devrions poser? us ne posons pas et que nous devrions poser.

Dans le cadre de la présente analyse et des travaux futurs que nous nous sommes engagés à réaliser, le Musée utilisera sa capacité de recherche tout en faisant appel à des compétences internes et externes, à des communautés et à des spécialistes en recherche afin de constituer notre base de connaissances, de manière à pouvoir continuellement affiner notre travail et remplir notre mandat pour l’ensemble de la population canadienne.

Nous sommes également curieux de savoir ce que vous en pensez. Vous pouvez nous faire part de vos réflexions en écrivant à recherche@droitsdelapersonne.ca.



All human beings are born free and equal in dignity and rights.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

